



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE POMPIGNAC

Département de la Gironde
Canton de Créon

Pompignac, le 12 mai 2014

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations de Pompignac**

Le Maire,

N/Réf : DLVVF/JG/2014-2634

Objet : Communication municipale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous avez pu le constater, la Mairie réalise à présent une circulaire d'informations communales baptisée "Le Mensuel de Pompignac". C'est aussi pour les associations un outil qui vous permettra annoncer d'un mois sur l'autre les événements qui concernent vos activités, celles qui sont ouverte au public (les comptes rendus et articles de fond étant réservés à la publication trimestrielle – voir plus bas).

Le mois de juin est comme chaque année une période propice à de nombreuses fêtes de fin de saison qu'il y a lieu d'annoncer. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir **avant le samedi 17 mai 12h**, les dates des manifestations qui concernent votre association pour le mois de juin, pour l'agenda, et/ou une brève contenant un bref descriptif, afin de publier ces informations dans le numéro 2 du *Mensuel*. Si vous avez réalisé un flyer ou une affiche, des extraits de ces visuels peuvent permettre d'illustrer l'information que vous nous envoyez. Vous pouvez envoyer les documents écrits et/ou graphiques à l'adresse électronique suivante : lemensuel@pompignac.fr. Pour les numéros suivants, les échéances de remise de vos informations ou articles sont fixées au 10 de chaque mois : 10 juin pour le mensuel de juillet, 10 juillet pour le mensuel d'août, etc. La secrétaire chargée en Mairie de collecter les informations est Julianne Grandveaud (julianne.grandveaud@pompignac.fr, tél : 05 57 97 13 00)

De plus, comme annoncé ci-dessus, la Mairie éditera un **magazine** d'une trentaine de pages chaque trimestre. La sortie du premier numéro est prévue pour fin août. Le dossier de ce premier numéro mettra en valeur les **"associations"** et présentera aux Pompignacais l'ensemble des activités présentes sur notre commune, ainsi que les informations afférentes aux inscriptions (horaires, tarifs...), de façon à préparer la rentrée de septembre. Pourriez-vous nous faire parvenir, une présentation de votre association ou un complément de ce que vous avez déjà fourni dans le passé à la Mairie, ainsi que les informations pratiques (planning, dates de rentrée, tarifs...) accompagnée de quelques photos, **avant le mardi 15 Juillet au soir, délai de rigueur**.

Enfin, la nouvelle équipe municipale a organisé un circuit de distribution pour ces deux publications. Les élus vous proposent de distribuer aussi **vos dépliants et flyers** en accompagnement du *Mensuel* ou du bulletin trimestriel, chaque fin de mois. Pour cela, il vous suffit de déposer vos imprimés à la Mairie **avant le 25 de chaque mois**, afin que nous puissions les joindre aux tournées habituelles.

Nous restons à votre disposition en cas de questions complémentaires sur l'ensemble de ces services.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments cordiaux et dévoués.

Le Maire

Denis LOPEZ



L'Adjoint au Maire, chargé de la communication,

Vincent FERREIRA



Hôtel de Ville, 23, avenue de la Mairie – 33370 POMPIGNAC

Tél. : 05 57 97 13 00 / Fax : 05 57 97 13 09 / Courriel : mairie@pompignac.fr / www.pompignac.fr